



**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS FONTAINE BERTIN
2021/2022**

Sommaire

1. **Le Projet Educatif Territorial 2018/2021 3**
 - Intentions éducatives 3
 - Les objectifs généraux 3
 - Le Plan mercredi 3
 -

1. **Le Projet pédagogique 2018/2019 3**
 - Les objectifs généraux 3
 - Les objectifs opérationnels 3
 - Les moyens 3
 - Le rythme des différents temps d'accueil 4
 - Les loisirs de la pause méridienne 5
 -

1. **Présentation de l'accueil de loisirs 8**
 - Organisation et effectifs 8
 - L'environnement 9
 - Le contexte social 9
 - Les locaux et moyens matériels 9

1. **L'équipe d'animation 10**
 - Sa composition 10
 - Son rôle 11
 - Le relationnel de l'équipe d'animation 12
 - Le rôle de l'animateur pendant les activités 12
 -

1. **La réglementation et les consignes de sécurité 16**
 - La sécurité 17
 - Les ateliers culinaires 18
 - L'aménagement de l'espace 19
 - La surveillance et la prévention 19
 - Les sanctions 20
 - Pai 22
 - Les enfants en situation d'handicap 22

1. **Fonctionnement sanitaire Bertin 23**
 - Organisation préscolaire 24
 - Organisation postscolaire 25
 - Organisation mercredi 26
 - Organisation pause méridienne 27

Intentions éducatives

L'objectif de la commune et de l'ensemble des acteurs éducatifs est de garantir une complémentarité et une cohérence éducative avec les projets et des activités proposés par les accueils de loisirs sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Les objectifs généraux du projet éducatif territorial

- Faire des accueils de loisirs des lieux d'intégration et de développement des valeurs du **vivre ensemble** telles que la solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité pour les enfants.
- Faire des accueils de loisirs des lieux de **construction personnelle** tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants.
- Faire des accueils de loisirs des lieux **d'éducation et de pratique de citoyenneté** en favorisant l'ouverture sur la vie locale.

Plan mercredi

Le plan mercredi est le cadre de confiance pour encourager et consolider les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi.

4. Le projet d'animation du centre Fontaine Bertin

Objectifs généraux, intentions de l'équipe d'animation

En cohérence avec le projet éducatif commun à l'ensemble des accueils de loisirs de la ville, l'équipe de l'accueil Fontaine Bertin a souhaité se fixer les objectifs pédagogiques suivants :

Objectif général : Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant

Objectif opérationnel	Démarche pédagogique	Projets d'animation ou actions
Proposer des activités sportives originales, culturelles, artistiques et ludiques	Permettre à l'enfant de s'exprimer sous toutes ses formes. Développer la motricité de l'enfant	Sorties (Parcs environnants). Ces sorties dépendent du contexte sanitaire. Jeux collectifs et artistiques Ateliers danse, chant, contes Ateliers manuels : Création d'objets à recycler
Mise en place des temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance	Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place	Temps d'échanges et expression libre
Proposer des ateliers dit libres	Développer la prise de décision, de choix de l'enfant Développer la curiosité de l'enfant	Achats de nouveaux jeux et mise à disposition de l'enfant Mise en place de temps « libres » encadrés par les agents d'animation

Objectif général : Favoriser le « Vivre ensemble »

Objectif opérationnel	Démarches pédagogiques	Projet d'animation ou actions
<p>Organiser des moments d'échanges avec des partenaires sociaux, interculturels (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire).</p>	<p>Découverte et favoriser la solidarité et l'entraide au sein de l'ALSH.</p>	<p>Mise en place d'un atelier Intersport en fin d'année.</p>
<p>Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap</p>	<p>Accepter les différences</p>	<p>Mise en place des ateliers liés au handicap tout au long de l'année.</p>
<p>Favoriser la découverte et la pratique collective d'activités sportives et ludiques.</p>	<p>Responsabiliser l'enfant</p>	<p>Mise en place des jeux de partage</p>
<p>Favoriser la découverte des jeux de sociétés.</p>	<p>Responsabiliser l'enfant</p>	<p>Mise en place d'un tournoi de jeux de société.</p>
<p>Mise en place des règles de vie</p>	<p>Vivre, partager, réussir ensemble</p>	<p>Mise en place de jeux de groupe</p>

Objectif général : Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de sa journée (vie quotidienne, activités) et encourager la responsabilisation

Objectif opérationnel	Démarches pédagogiques	Projet d'animation ou actions
<p>Créer un aménagement de l'espace (ex : la bibliothèque).</p> <p>Participation aux tâches de la vie quotidienne (hygiène)</p> <p>Etablir des règles de vie (rangement et respect du matériel) et des locaux.</p>	<p>Organiser la vie quotidienne (temps d'hygiène, repas, sieste, déplacement).</p> <p>Hygiène : apprendre à se laver les mains</p> <p>Repas : apprendre à se servir seul, à couper et à débarrasser</p> <p>Sieste : apprendre à se déshabiller et à se rhabiller seul.</p> <p>Déplacement : responsabiliser l'enfant sur ses effets personnels (manteaux, sac à dos...).</p> <p>Apprendre à ranger et respecter les locaux, les jeux et le matériel.</p>	<p>Tâches de la vie quotidienne</p> <p>Projet d'animation sur le thème</p> <p>Différents ateliers thématiques</p> <p>Grands jeux à thème</p> <p>Mise en place d'un petit spectacle de marionnettes.</p> <p>Mise en place d'un petit spectacle de marionnettes</p>

Le rythme des temps d'accueil du matin

Les accueils périscolaires qui encadrent la journée sont des moments délicats durant lesquels l'attention à l'enfant doit être particulièrement manifeste. Cela permet de suivre l'évolution de chaque enfant dans les différentes activités ouvertes, selon sa convenance personnelle. Ce sont des moments pendant lesquels il est important de ne pas « forcer » l'enfant ni le contraindre à une « consommation » d'activités. Car l'activité n'est pas une fin en soi, elle permet d'atteindre un objectif. Le matin, l'enfant n'est peut-être pas bien réveillé ; peut-être même n'a-t-il pas bien dormi. Il serait alors peu judicieux de lui imposer la participation à une activité. L'enfant a peut-être plus besoin d'un câlin, de se poser sur un canapé, de regarder un album photo ou un livre. Cela doit être compris, accepté et facilité.

Les activités

L'accueil ici ne peut être qu'un accompagnement dans la douceur vers l'activité, vers « l'extériorisation progressive. » Des ateliers de coloriage, de dessin, de jeux de société peuvent être proposés d'emblée. Des ateliers plus physiques comme des jeux de ballon et autres peuvent venir peu à peu compléter l'offre.

Le rythme des temps d'accueil du soir

Le soir, comme le matin, se caractérise par un accompagnement en douceur de l'enfant. Ce dernier termine une longue journée. Il peut avoir comme seule envie, d'être tranquille, sans occupation particulière. Peut-être attend-il tout simplement impatiemment de rentrer chez lui avec ses parents. En attendant il gèrera tout seul ses envies de faire ou non quelque chose. Il suffira juste alors de lui prévoir et de mettre à sa disposition ce qui pourrait lui convenir le cas échéant : des albums de bandes dessinées, de photos, des livres etc. Une lecture de contes pourra être proposée, tout comme des ateliers de perles, de construction, de dessin... les activités physiques seront aussi proposées à ceux qui en auront envie ou besoin.

Les activités

Les agents d'animation proposeront aux enfants pour ceux qui le souhaitent, des activités en lien avec les objectifs fixés à l'année. Ils adapteront au rythme de l'enfant.

Les Loisirs du Midi

Des moments ludiques de détente et de découverte pour une bonne journée à l'école. Il s'agit d'ateliers mis en place durant la pause méridienne dans les écoles élémentaires. Ils permettent d'offrir aux enfants qui le souhaitent autre chose qu'une simple surveillance et un jeu libre dans la cour. Ces ateliers peuvent couvrir les champs sportifs, créatifs et artistiques. Ils sont mis en place sur la base d'un projet avec des objectifs précis.

Comme toutes les activités de loisirs, la participation est libre. Certaines activités des Loisirs du Midi se font dans la durée, elles impliquent l'engagement des enfants qui les pratiquent. Certaines de ces activités peuvent comme par le passé, être intégrées dans les projets.

La participation des enfants aux activités est basée sur le volontariat. Chaque agent d'animation met en place avec son équipe, le fonctionnement qui lui semble le mieux adapté pour satisfaire la curiosité et l'envie de jouer et de découvrir du plus grand nombre d'enfants. Différents ateliers complémentaires peuvent être mis en place : jeux de société, espace lecture, danse, théâtre, peinture, sport etc... Ces différents ateliers doivent impérativement remplir certaines conditions :

- Ils apportent une véritable valeur ajoutée par rapport à un classique atelier de jeux de société, de lecture etc., avec des objectifs précis.
- L'animateur d'un atelier ne se contente pas de surveiller les enfants.
- Il leur transmet un savoir-faire, des connaissances nouvelles, et partage avec eux ses découvertes.
- Il suscite leur curiosité et leur donne la possibilité d'expérimenter.
- Il instaure un climat ludique et de détente durant l'atelier.
- Il est disponible, à l'écoute des enfants et répond à leurs sollicitations.
- Il veille au bon déroulement de l'atelier.

Fonctionnement temps du midi :

- Les effectifs prévisionnels, les PAI et le nombre d'enfant par service est noté sur le tableau en cuisine.

A 11h30, les enfants élémentaires sortent de classes et descendent avec leurs enseignants et se dirigent vers les agents d'animation.

Animateurs	Classes	Lieux de rassemblement
Aboudoulaye	CP	Préau
Sandrine	CP	Préau
Lily	CE1	Préau
Bachira	CE2	Préau
Tata/Elsa	CE2 et CM2	Préau
Cathy	CM1/CM2	Préau
Mélissa	CM1/CM2	Préau
Jason	CE1/CE2	Préau

Répartition des agents par service	
1 ^{er} service	Aboudoulaye Sandrine Lily Jason

2 ^{ème} service	Bachira
	Tata
	Cathy
	Elsa
	Melissa

Chaque animateur fait l'appel et note sur listing. Les CP, CE1 et CE2 iront au 1^{er} service. En cas d'absence des directeurs, les agents d'animation doivent informer tout incident aux responsables de la Direction Enfance. Les CE2, CM1 et CM2 restent sous préau en attendant le départ du 1^{er} service.

Les agents recomptent les enfants restant sous préau. En cas de manquement d'appel d'un enfant, l'agent doit avertir la directrice de l'accueil de loisirs, les collègues présents et l'équipe enseignante.

A 12h35, fin du 1^{er} service.

Les enfants du 2^{ème} service passent aux toilettes par classe et ensuite se dirigent vers le petit portail blanc accompagnés par les agents d'animation.

Dans le réfectoire :

Des règles de vie seront travaillées avec les enfants et agents d'animation de façon ludique et seront affichées dans le réfectoire. Les enfants choisiront leur place, puis certains enfants dissipés sont répartis par les agents pour non-respect des règles de vie.

L'agent d'animation désigne un chef de table, il est chargé de veiller à ce que sa table soit propre.

Le repas :

Les agents servent les enfants.

A la fin du plat chaud, les enfants empilent leurs assiettes et répartissent leurs fourchettes et couteaux en bout de table. Les agents d'animation ne déjeuneront pas avec les enfants.

Démarche éducative sur le temps de la pause méridienne.

- Les aider dans l'apprentissage et l'autonomie sur le temps du repas
- Apporter des notions de partage
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire

Attitude professionnelle à avoir auprès des enfants

- Rester près des enfants
- Etre force de proposition dans les jeux et activités
- Etre exemplaire

Une organisation et un roulement des activités sont effectués chaque semaine durant ce temps par l'équipe d'animation afin de mieux gérer et diversifier les temps d'activités. J'ai établi un tableau de roulement d'activités et de surveillance cantine après consultation des agents d'animation sur les temps de réunion.

1. Présentation de l'accueil de loisirs Fontaine Bertin

L'accueil de loisirs Fontaine Bertin est situé dans la rue de l'Hostellerie à Franconville dans le Val-d'Oise (95310).

La structure est aménagée pour accueillir les enfants entre 3 et 6 ans et dispose d'une capacité d'accueil maximale de **60 enfants**.

Les familles désirant inscrire leur enfant en accueil de loisirs doivent contacter le Guichet unique au 01 39 32 65 91.

Organisation et effectifs de l'accueil de loisirs

En période scolaire, L'accueil de loisirs des enfants se fait tous les jours de **7h00 à 8h20 et de 16h30 à 19h00 et les mercredis de 7h00 à 19h00**, en cas d'empêchement, les parents ont la possibilité d'annuler une semaine à l'avance, par mail, par courrier, en prenant contact avec la direction de l'accueil de loisirs ou le guichet unique.

L'accueil de loisirs Fontaine Bertin fonctionne en décloisonnement :

Nom du groupe	Année de naissance	Effectif moyen
Petits	2 à 3ans	16
Moyens/Grands	4 à 6 ans	20 Moyens/Grands

L'ensemble représentant un effectif moyen de 26 enfants environ.

Pour les mois de septembre et octobre en pré et post scolaire, l'effectif prévisionnel moyen peut atteindre plus de 36 enfants en moyenne.

Pendant les vacances scolaires nous sommes regroupés avec l'accueil de Loisirs des 4 Noyers ou Jules Ferry.

Depuis septembre 2015 et tout au long de l'année, les groupes « Petits Moyens et Grands fonctionnent en décloisonnement.

Ce système de décloisonnement permet aux enfants de se rencontrer, d'échanger et de connaître d'autres agents d'animation.

L'environnement

L'accueil de loisirs Fontaine Bertin se trouve à proximité de parcs de jeux extérieurs et d'une maison de proximité et du gymnase « Jacky Ferrand ».

Le contexte social

L'équipe de l'accueil de loisirs doit tout mettre en œuvre afin que l'accueil de loisirs devienne un lieu de plaisir et d'épanouissement. Il constitue, en effet, un endroit privilégié permettant à l'enfant de développer ses capacités de réflexion, de création et d'expression. Travailler avec des enfants implique notamment une prise de responsabilités dont il faut avoir conscience. Cela nécessite une attention soutenue et identique pour chaque enfant.

Les locaux et les moyens matériels

L'accueil de Loisirs Fontaine Bertin maternel se situe dans l'école maternelle, une salle nous a été dédiée. Nous l'utilisons hors temps scolaire (périscolaire et mercredi).

- PRE-SCOLAIRE ; 7h-8h20
- POST-SCOLAIRE : 16h30-19h00
- MERCREDI : 7h-19h00

Salles disponibles :

- 1 réfectoire maternel d'une capacité d'accueil de 60 places assises à table
- 1 réfectoire élémentaire d'une capacité d'accueil de 60 places assises à table
- 1 cuisine adjacente pour le personnel de restauration
- 1 bureau de direction
- 1 salle de réunion
- 1 toilette adulte près du réfectoire
- Une régie de rangement (déguisements, sports, papiers, matériel d'activités...)
- 1 dortoir
- 1 salle de motricité
- 1 salle bibliothèque
- 1 salle d'activités et de jeux

A l'extérieur : des jeux pour enfants (toboggans, jeu d'escalade, la marelle, une piste de course).

2. L'équipe d'animation

Sa composition

Composition et disponibilité de l'équipe d'animation

Direction	Pré scolaire	Pause méridienne	Post scolaire Post étude	Mercredi
Laëtitia MAGNIFIQUE	1 matin par mois	X	X	X
Maxime ALBOU	1 matin par mois	X	X	X
DEBOUT Vanessa	1 matin par mois	X	X	X

Animateurs	Pré scolaire	Pause méridienne	Post scolaire Post étude	Mercredi
Bachira	1 matin par semaine	X	X	X
Cathy	X	X		
Lily		X		X
Aboudoulaye/Mélissa/Elsa		X		
Sandrine	X	X		X
Tata	1 matin par semaine	X	X	X
EFFECTIFS TOTAUX	2/3	8	2	4

En période scolaire, l'équipe est composée de 3 directeurs et de 3 agents d'animation en pré et en post scolaire et 6 agents en pause méridienne. Parmi cette équipe, on compte 3 titulaires du BAFA et 3 non diplômés.

Dans un contexte sécurisant, l'équipe d'animation reste la même durant toute l'année scolaire, permettant ainsi un meilleur suivi des enfants et des projets.

Pendant les vacances scolaires, un référent représentant la structure sera présent. L'accueil de Loisirs Fontaine Bertin reste fermé pendant les périodes de vacances scolaires, nous sommes regroupés dans un accueil de loisirs maternel (4 Noyers ou Jules Ferry).

Son rôle : Cadre réglementaire « arrêté du 15/07/2015 »

Elle sera chargée :

VALORISER LES ENFANTS

- d'assurer la **sécurité physique et affective** des enfants grâce à des actions de prévention, d'animation, et de sanctions claires et réfléchies.
- de **répondre aux objectifs pédagogiques** de ce projet par une action motivée et motivante.
- de **répondre de manière rigoureuse et responsable** aux différentes tâches administratives qui lui incombent.

Il se comporte de manière **exemplaire**.

Le relationnel de l'équipe d'animation

Le relationnel avec l'enfant

En accueil de loisirs, l'enfant est plongé dans une collectivité où il va se sentir anonyme. C'est pourquoi il est nécessaire d'être attentif à chaque enfant, de prendre en compte toutes ses actions. Il faut lui donner les signes de reconnaissance dont il a besoin. L'animateur doit avoir une attitude, un **comportement basé sur l'écoute, la disponibilité et le respect de l'enfant dans son ensemble : physique et affectif.**

Le relationnel avec les parents

En accueil de loisirs, la communication avec les parents est un des aspects importants du travail de l'animateur. Elle permet pour le parent d'avoir un retour sur la journée de son enfant dans l'accueil de loisirs et en particulier sur le comportement de celui-ci en collectivité.

Le rôle de l'animateur et du directeur consiste donc à rassurer, informer, en allant au-devant des parents et en gardant à l'esprit que c'est l'image du centre qui en découlera (être souriant, tenue correcte, informer le

déroulement de la journée de leur enfant en accueil de loisirs, transmettre les informations données, rassurer les parents).

La communication est la base du travail en équipe. En effet, elle permettra de « promouvoir » un projet mais aussi de mettre en avant les problèmes rencontrés et de discuter de la marche à suivre pour les résoudre. En outre, elle permettra d'être cohérent quant au discours que nous tenons aux enfants (exemple : un enfant demande à plusieurs animateurs quelque chose qui est interdit, en espérant que l'un d'eux lui donne son autorisation...). Pour ce faire, l'équipe devra s'organiser pour mettre en place des réunions ponctuelles qui permettront d'évoquer les cas et problèmes rencontrés (en demandant le cas échéant aux collègues de surveiller leur groupe...).

Le rôle de l'animateur pendant les activités

Il a **une attitude positive envers l'enfant.** Il encourage, motive l'enfant dans ses choix et sa réalisation. Il peut se placer en tant que référent pour des activités d'apprentissage de technique par exemple ou alors être en position d'aide pour réfléchir avec lui et aller vers une création individuelle ou collective. L'animateur **fait preuve de rigueur dans l'organisation matérielle** de ses activités. Cette attitude doit permettre l'utilisation rationnelle du matériel et donner un maximum de chance à l'activité d'aboutir.

La sécurité des enfants ne sera pas assurée si l'animateur laisse les enfants seuls dans la salle pour aller chercher sans arrêt le matériel manquant. Il **prépare son matériel avant** ou d'aller le chercher avec les enfants pendant le temps d'activité.

Pendant l'activité, l'animateur est responsable du respect du matériel et des locaux. Si l'activité est salissante, il prévoit des moyens de protection pour le mobilier (papier journaux), et pour les enfants (blouses, vieilles chemises, sacs poubelles).

L'activité n'est terminée que quand la salle est nettoyée et le matériel rangé.

L'animateur est responsable. Les activités des enfants se retrouvent assez souvent sur dans le centre sans y être remis par les agents d'animation aux enfants.

Le rôle de la directrice « arrêté du 15/07/2015 »

- Je suis garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Je suis garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Je suis en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Je gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité...)
- Je suis en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière, et matérielle)
- J'ai un rôle formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires
- J'associe les parents à la vie au centre
- J'organise l'accueil et le départ des enfants

Les réunions

Les réunions ont lieu le mardi et jeudi matin pour préparer les mercredis, pause méridienne et les différents temps périscolaire. Pour les vacances scolaires, nous nous regroupons avec l'équipe d'animation et la direction d'accueil de loisirs de la ville.

Il s'agit d'échanger des idées, améliorer le quotidien de l'accueil de loisirs et de prévoir et d'informer sur les événements à venir.

Elles permettent à chacun de revenir sur un problème et de trouver des solutions, ou de partager la réussite d'une activité ou de la mise en place d'une action pédagogique, et ainsi de partager son expérience avec l'ensemble de l'équipe.

Lors des réunions de préparation, l'équipe d'animation veille à respecter les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Les réunions permettent d'établir les plannings des mercredis, la pause méridienne et des vacances ou d'assurer un bilan pour chaque session de vacances. Les animateurs des différents groupes

peuvent échanger leur point de vue et confronter leurs idées sur des sujets précis.

La direction est présente pour proposer, écouter et impliquer les animateurs dans les activités proposées aux enfants. Elle est aussi le **garant de «l'image» de l'accueil de loisirs.**

L'appel

L'appel est un moment extrêmement important, non seulement parce qu'il permet une évaluation quantitative, mais surtout parce qu'il constitue le premier moment de la journée où le groupe se réunit. En conséquence, si l'appel se fait dans de bonnes conditions d'échange et d'écoute, la cohérence et le bien-être du groupe sur l'ensemble de la journée ne pourront que s'en faire ressentir. Il permet d'organiser la journée sous forme de petites réunions où chacun peut exprimer ses idées (chansons rituels, jeux...).

Les repas

Il s'agit là encore de moments privilégiés devant favoriser les échanges et la convivialité. Chacun peut s'exprimer librement et c'est l'occasion de faciliter la communication des plus timides. Pour cela, l'animateur partagera le repas avec les enfants installés à sa table tout en étant vigilant aux tables sans animateurs. **Il limitera les déplacements des enfants à table.**

Le respect de la nourriture, des règles d'hygiène et d'autrui (acoustique...), font bien entendu partie de notre action éducative et pédagogique à ce moment de la journée.

Les temps libres

Ce sont des moments de repos pour les uns, ludiques pour les autres, qui assurent une coupure dans la journée. Lors de ces temps informels, comme pendant les temps d'accueil, l'animateur proposera à l'enfant divers types d'activités (jeux de société, lecture, chants...) à l'intérieur ou à l'extérieur, des petits jeux sportifs ou autres. Il évaluera l'état de fatigue et d'énerverment de certains et proposera un moment calme si cela lui semble utile. Cela permettra en outre de créer des petits groupes au sein desquels les enfants plus réservés se sentiront à l'aise.

L'équipe devra s'organiser pour :

- Gérer la surveillance intérieure et extérieure (cour)
- **Emplacement stratégique afin de veiller, assurer la sécurité des enfants et les recompter**
- Préparer le matériel nécessaire aux activités
- **Etablir la liste du matériel existant**
- **Etablir l'inventaire**
- Prendre sa pause (20 minutes au total de la journée)
- **Veiller à ne pas mettre en difficulté l'équipe d'animation durant ce temps**
- Préparer la trousse de secours et les fiches sanitaires en cas de sortie
- **Préparation en amont (la veille)**

Journée type en accueil de loisirs maternels matin, soir et mercredi (voir annexes)

3. La réglementation et les consignes de sécurité

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés ne doivent pas nous faire oublier que les parents qui nous confient leurs enfants veulent avant tout les retrouver intacts moralement et physiquement. En conséquence, **le respect des règles de sécurité est la priorité de l'équipe d'encadrement**. Et en aucun cas il n'est possible d'y déroger.

La sécurité des enfants implique :

- **Une surveillance constante (extérieur, intérieur, sortie, piscine...)**
- **Une bonne évaluation des risques**
- **Une capacité à prendre du recul par rapport à sa position d'adulte**

Elle sera assurée par une information détaillée des lieux et des actes à éviter et sera avant tout garantie par un climat de confiance et de respect mutuel émanant des rapports enfants/adultes devant être présents dès les premiers jours.

Et en tant qu'adulte responsable, nous devons être capables d'adopter une attitude commune vis à vis de ces différents points et les expliquer aux enfants.

La sécurité

Chaque animateur a signé les consignes applicables aux accueils de loisirs de la ville.

Alerte incendie

Chaque animateur prend connaissance dès son arrivée dans la structure de la démarche d'évacuation affichée dans chaque aile du centre ainsi que dans le réfectoire. Les consignes d'évacuation devront être précisées à tous les enfants (ne pas oublier les nouveaux qui arrivent en cours d'année) ainsi que l'endroit où se trouvent les portes de sécurité dans chaque aile et dans le réfectoire. Au retentissement de l'alarme, tout le monde doit se rendre dans la cour de récréation ou le parking réservé à l'établissement tout en assurant la sécurité des enfants (déplacement d'un véhicule).

Les ateliers culinaires

Les animateurs prennent toutes les précautions nécessaires lors des activités culinaires. Les recettes préparées sont adaptées aux enfants. Les ingrédients frais sont achetés au dernier moment et chacun veille à ne pas rompre la chaîne du froid.

Cuisiner, c'est faire appel à tous les sens : le goût, bien entendu, mais aussi la vue, le toucher, l'odorat. Préparer un plat suppose de manipuler les ingrédients, d'apprendre à les reconnaître grâce à l'observation ou à l'odeur. Apprendre à

cuisiner en groupe, c'est aussi intégrer les valeurs essentielles du partage et de la convivialité. L'atelier cuisine constitue donc un véritable outil d'éducation pour les enfants. Il rassemble plaisir et apprentissage et s'avère fort utile face à la faible importance accordée à la préparation et la dégustation des repas.

Les enfants devront **connaître et appliquer les règles d'hygiène** suivantes:

- Se laver les mains avec du savon antibactérien,
- Laver les tables,
- Utiliser des instruments de cuisine propres (les relaver si nécessaire),
- Utiliser des aliments frais,
- Consommer ce qui a été préparé le jour-même,
- Conserver un échantillon de la préparation pendant au moins 5 jours.

L'infirmierie

A l'arrivée de chaque enfant, il est nécessaire de se reporter au cahier des contre-indications médicales pour mettre à jour la liste du groupe. Une **liste officielle** est établie par la cuisine centrale des enfants allergies. La liste des enfants allergies est affichée sur les murs des réfectoires et au bureau de l'infirmierie/directeur ALSH. Au moment de l'appel, il est nécessaire de préciser au bureau l'ensemble des contre-indications alimentaires du jour pour que la direction puisse commander un repas adapté.

Avant chaque soin, l'animateur vérifie le cahier de contre-indications médicales au nom de l'enfant et le noter dans le cahier des soins situé dans le placard des animateurs et rangé dans le lutin dédié aux agents. Tous soins administrés aux enfants à la demande des parents doivent être communiqués à l'équipe et à la direction.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est primordial. Toutes les salles sont occupées, ce qui permet de travailler dans les conditions les plus favorables à l'écoute des enfants.

- Ne pas encombrer les portes de sécurité, les portes de secours, les couloirs et les portes coupe-feu avec du mobilier ou du matériel.
- Laisser les extincteurs directement accessibles.
- Ne rien poser sur les radiateurs.
- S'assurer que toutes les portes dans chaque aile soient bien ouvertes à clef.
- Ne pas oublier que l'affichage mural est interdit à l'exception des panneaux destinés à cet effet.
- Ne pas suspendre de mobiles en papier au plafond et encore moins aux éclairages.

La surveillance

Pour des raisons évidentes de sécurité, un enfant ne peut pas être seul dans une salle. Un enfant ne doit pas non plus être seul dans la cour. **La présence d'un animateur de chaque groupe est obligatoire. La présence d'un animateur à côté de chaque jeu est obligatoire.**

La prévention

Il est certain que **la sécurité des enfants repose essentiellement sur le bon sens d'un adulte responsable et la présence d'un animateur actif.** La sécurité des enfants constitue la priorité de l'animateur actif et repose sur différents aspects du travail de l'animateur. La qualité du travail de l'animateur constitue un élément de sécurité.

Les sanctions

Les règles sont nécessaires à la vie en collectivité. Une sanction justifiée et adaptée, peut donc s'avérer nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe. L'enfant doit trouver dans l'adulte le garant des règles établies car l'autorité aide l'enfant à grandir et à se structurer. L'enfant doit être écouté. Ainsi, l'animateur évitera le sentiment d'injustice suite à une sanction non méritée. L'animateur doit dialoguer avec l'enfant.

La sanction doit être présentée non comme une humiliation mais comme la conséquence logique d'un acte répréhensible. L'animateur devra s'éloigner du groupe avec l'enfant. Alors, il ne s'agira plus d'une sanction, mais plutôt de **la juste réparation d'un méfait** qui permet à l'enfant de prendre **conscience de sa responsabilité**. Si les règles de sécurité qui précèdent sont essentiellement préventives, il appartient donc entièrement et librement à l'animateur d'encadrer et de sanctionner, bien évidemment dans le respect de chaque enfant et de chaque animateur. Autrement dit, la sécurité des enfants ne repose pas uniquement sur le simple respect de ces règles préventives de sécurité mais aussi sur la totalité du travail d'animateur (être à son écoute, dialoguer et prendre une décision).

SORTIES

Lors des sorties de groupes, il est nécessaire que chaque enfant porte un **bracelet qui indique le nom, le numéro de téléphone du centre et de celui d'un animateur qui part en sortie**.

Au retour de sortie, il ne faut pas oublier de **noter sur le cahier d'infirmier toutes les interventions effectuées** durant la sortie ainsi que dans les cahiers de points d'accueil le cas échéant.

Les risques liés au soleil

Il faudra éviter les expositions prolongées au soleil aux heures où l'intensité de celui-ci est la plus forte (de 12h à 16h). Lors de déplacements et d'activités organisées à l'extérieur, l'animateur n'oubliera pas les casquettes et trouvera un espace ombragé permettant de protéger les enfants. Les animateurs apporteront une attention particulière au respect des consignes concernant la fourniture d'une casquette et d'un tube de crème solaire.

La baignade

Lors d'une baignade en piscine municipale ou en base de loisirs, **vous devez avertir :**

Les M.N.S. (Maître-Nageur Sauveteur) de votre arrivée (centre, effectifs enfants et animateurs, heure de départ). En aucun cas, la présence d'un surveillant de baignade, maître-nageur..., **ne dispense les animateurs de leur responsabilité.** Il est important de réunir tous les enfants au bord du bassin avant la baignade pour **rappeler les règles de sécurité** (ne pas courir, ne pas crier, ne pas faire d'apnée, ne pas s'amuser à « couler » ses camarades...).

Lors de la sortie de l'eau, **les animateurs doivent regrouper et compter les enfants le long du bassin** afin d'éviter une débandade dangereuse vers les cabines. A noter aussi que la piscine de Franconville exige que **nous remplissions une feuille d'effectifs** lorsque nous nous y rendons. Cette feuille est disponible au bureau ALSH et devra être **remise à la caisse du C.S.L.** Nous ne pouvons **emmener plus de 10 enfants selon le nombre d'animateurs.**

Les déplacements en groupe dans la rue

Un animateur seul dans la rue avec un petit groupe d'enfant doit se placer **à la fin du rang, placer à l'avant des enfants attentifs** et un animateur à l'avant. Lors de la traversée d'une rue, les animateurs doivent se placer de façon à protéger le périmètre de sécurité.

En cas de **déplacement sur une route**, le groupe est tenu de marcher **sur la droite de la chaussée.**

Les déplacements en autocar

- S'assurer du nombre d'enfants présents dans l'autocar avant de partir,
- S'assurer que les enfants aient tous mis leur ceinture de sécurité,
- Rappeler aux enfants les consignes
- Ils doivent rester constamment assis au fond de leur siège,

- Ils doivent garder leur ceinture de sécurité constamment attachée,
- Les animateurs se placent à l'avant, au milieu, et à l'arrière du car, près des fenêtres qui font office de sortie de secours en cas d'accident.

Les animateurs peuvent consulter le document concernant les emplacements des agents dans le car. Ce document est affiché sur le mur du réfectoire qui leur est dédié.

PAI

Les soins et les PAI

Les trousse de PAI se trouvent dans la salle des enseignants.

Le responsable de site a connaissance des éventuelles allergies ou maladies chroniques et sait répondre en cas de crise. Les animateurs doivent s'y référer en cas de doute. Tous les soins donnés à un enfant doivent être notés sur le cahier des soins. Une trousse de premier secours est dans le meuble (salle accueil de loisirs). En cas d'accident physique grave, l'animateur doit aussitôt en informer le responsable de site qui préviendra les parents de l'enfant. Une déclaration d'accident sera remplie si nécessaire (un exemplaire pour le responsable du site et un exemplaire pour la mairie si besoin).

ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs du département vise à changer le regard que nous portons sur les enfants handicapés. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans notre projet éducatif et qui concerne « **le vivre ensemble** ». Il n'existe actuellement pas de texte de loi réglementant l'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les structures de loisirs. Un certain nombre de textes de référence sert cependant à l'élaboration de ce protocole d'accueil :

Loi d'orientation du 30 juin 1975, il est précisé que « l'intégration et l'accès aux loisirs de mineurs et d'adultes handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une priorité nationale »

Protocole d'accueil

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle : souhaits, volonté et possibilités de chacun. Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite.

Les parents

- Ils expriment leur demande clairement.
- Ils informent du comportement de l'enfant, de son handicap, de son vécu.
- Ils prennent connaissance des conditions d'accueil.

L'enfant porteur d'un handicap

- Il sera invité à exprimer son ressenti.
- Il apprendra le fonctionnement et les règles du centre.

L'équipe d'animation

- Elle se donne les moyens de se renseigner sur le handicap.
- Elle favorisera l'accueil de l'enfant en faisant des propositions.
- Elle met éventuellement un animateur référent.
- Elle transmettra les informations sur l'accueil au quotidien, l'intégration de l'enfant, les initiatives prises.

Recommandations

L'accueil de loisirs dispose de locaux différemment adaptés à l'intégration d'enfants porteurs de handicap. Il est donc souhaitable, au regard des spécificités locales :

- Cour de récréation
- Structure de jeux extérieurs
- Salle bibliothèque
- Salle de motricité
- Salle d'accueil de loisirs
- Les sanitaires
- Réfectoire cantine

D'aborder lors de notre première rencontre, la situation pratique de vie quotidienne et les conditions de circulation à l'extérieur du centre et dans tous les lieux habituellement fréquentés par les enfants. Ce diagnostic permettra d'apprécier les éventuelles contraintes et les mesures envisagées en termes d'accessibilité et d'accompagnement.

FONTIONNEMENT SANITAIRE
ACCUEIL DE LOISIRS FONTAINE BERTIN



5 principes :

- **Le maintien de la distanciation physique (minimum 1m entre chaque personne)**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des enfants**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation**


Conditions des locaux d'accueil

Toutes les salles seront réaménagées afin de respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre. Les fenêtres extérieures seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les locaux occupés et autres pendant la journée entre 10 et 15 minutes le matin avant l'arrivée des enfants, entre chaque activité, au moment du déjeuner et le goûter.

Les enfants accueillis sont les enfants qui fréquenteront l'école. La direction de l'école nous transmettra la liste des enfants présents à l'école.

Occupation des locaux

LOCAUX	CAPACITE	
Salle d'activité maternelle	8 enfants	 A room with several small, colorful round tables and chairs, suitable for young children's activities.
Salle d'activité élémentaire	8 enfants	 A room with several rectangular tables and chairs, suitable for elementary school activities.
Salle polyvalente	12 enfants	 A large, open room with a wooden floor and some furniture, suitable for a multi-purpose room.
Réfectoire élémentaire	18 enfants	 A room with several rectangular tables and chairs, suitable for elementary school dining.
Réfectoire maternelle 1	14 enfants	 A room with several rectangular tables and chairs, suitable for kindergarten dining.
Réfectoire maternelle 2	16 enfants	 A room with several rectangular tables and chairs, suitable for kindergarten dining.

Dortoir maternel	11 enfants	
------------------	------------	--

Effectifs prévisionnels :

	Ecole	Post scolaire	Pause méridienne	Pré scolaire	Mercredi
Maternels		28 enfants		15 enfants	38
Elémentaires	110	10 enfants	55 enfants par service	5 enfants	

Les mesures de distanciation

L'accueil de loisirs établira des modifications afin de permettre la distanciation physique d'au moins 1 mètre :

- Nouvel management des salles
- Circulation au sein de l'accueil de loisirs
- Modification / recherche de nouvelles activités
- Limitation du nombre d'enfants dans les différents espaces (salle d'activité, sanitaires, espace extérieur, restauration ...)

Gestion de l'accueil de loisirs des enfants en maternelle :

L'accueil se fera par l'entrée du réfectoire élémentaire. **Les familles ne seront pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la structure.**

Les enfants poseront leur manteau à leur porte manteau (nominatif) et procéderont aux lavages de leurs mains.

Gestion de l'accueil de loisirs des enfants élémentaires :

L'accueil se fera par la porte du réfectoire élémentaire, le portail du parking restera fermé pendant les heures des différents temps d'accueil, les véhicules ne sont pas autorisés à y pénétrer.

Les familles ne seront pas autorisées à pénétrer dans la structure.

Les familles seront accueillies par un agent équipé d'un masque qui sera en charge d'effectuer les pointages sur la tablette et le listing (support papier). La tablette doit être désinfectée à l'aide d'une lingette désinfectante.

- Avant et après utilisation
- Changement d'agent en cours de l'utilisation

TEMPS PRE SCOLAIRE

Les maternels

Les encadrants accompagneront les enfants à l'école sous le préau en présence des enseignants et ATSEMS à 8h20.

7h00 : Arrivée des animateurs et désinfection des mains

Rôle : - Préparer la salle d'activité par groupe « **PETITS, MOYENS et GRANDS** » (jeux individualisés en respectant les gestes barrières et la distanciation, table à dessin individuelle, chants, comptine).

Accueil :

7h00-8h20 : Arrivée des enfants échelonnée, les parents seront accueillis à l'entrée du passage du parking en respectant les gestes barrières et la distanciation (marquage sur le sol).

- 1 animateur accueille les enfants au portail du parking et l'accompagne au lavage des mains. Les enfants posent leurs affaires aux porte-manteaux qui leurs sont attitrés.
- 1 animateur du groupe joue avec les enfants en respectant les règles sanitaires et la distanciation dans la salle d'activité maternelle
- 1 animateur du groupe joue avec les enfants en respectant les règles sanitaires et la distanciation dans le réfectoire élémentaire

Rituel : - Passages aux sanitaires fréquents et échelonnés

Les élémentaires

Les encadrants accompagneront les enfants dans la cour de récréation jusqu'à l'arrivée des enseignants à 8h20.

ORGANISATION SANITAIRE POST SCOLAIRE

16h15 : Arrivée des animateurs

Rôle : - Préparer la salle du goûter (réfectoire cantine maternelle et élémentaire) en respectant les règles et de distanciation

- Désinfecter et prendre la tablette, visiophone, le listing

16h30 : Récupérer les enfants de maternelle pour l'accueil de loisirs sous le préau

- 2 animateurs pour la maternelle
- 2 animateurs pour l'élémentaire



Rituel : - Passage aux sanitaires en respectant les gestes barrières

Début de l'accueil : les parents seront accueillis à l'entrée du parking en respectant les gestes barrières

16h45 : Les enfants sont répartis par niveau dans le réfectoire cantine maternel et les élémentaires dans le réfectoire cantine élémentaire.

Goûter (Les animateurs sont de lister les enfants goûtant ensemble par table)

- -Présenter les activités du soir en respectant les gestes barrières

Rituel : - Échanges avec les enfants sur leur journée, les saisons... et passage aux sanitaires en respectant les gestes barrières, les enfants sont répartis par niveau, l'animateur sera en charge du groupe d'enfants.

17h15 : Fin du goûter

Rôle : 1 animateur nettoie la salle après le goûter

Rituel : 1 Animateur reste dans le réfectoire élémentaire et 3 animateurs en salle d'activité et le réfectoire cantine maternel afin de libérer le réfectoire cantine maternel.

- Proposition de petits jeux tels que : chants, jeux de mimes, dessins individualisés, Jacques a dit...
- Passage aux sanitaires par petit groupe échelonné en respectant les règles sanitaires

17h30 : Début des activités

Rôle : Répartition des agents dans la salle par petit groupe (Petits, moyens et grands), des coins de la salle ont été renommés par niveau de classe. **PETITS** : « Fraise », **MOYENS** : « Cerise » et **GRANDS** : « Pomme ».

Rituel : Déplacement échelonné dans le calme

18h : Récupérer les enfants de l'étude et les rajouter sur le listing

Passage aux sanitaires (lavage des mains...)

Les enfants élémentaires seront installés dans le réfectoire cantine élémentaire, des tables leur sont dédiées par niveau, des jeux et des activités leurs seront proposés.

18h30-19h15 : Fin des activités

Rituel : Désinfecter et ranger le matériel utilisé

- Désinfecter et synchroniser la tablette
- Vérifier la propreté des locaux utilisés
- Éteindre les lumières des locaux
- Vérifier les fermetures des portes de sécurité



ORGANISATION SANITAIRE MERCREDI

7h00 : Arrivée des animateurs et lavage des mains

Rôle : - Préparer la salle du petit déjeuner échelonné
- Désinfecter et prendre la tablette et le listing

Accueil :

7h00-9h15 : Accueil des enfants. Les parents seront accueillis à l'entrée du parking en respectant les gestes barrières et la distanciation (marquage sur le sol).



- 1 animateur accueille les enfants
- 2 animateurs proposent et jouent avec les enfants en respectant la distanciation 1m et les gestes barrières, les enfants seront répartis par niveau (PETITS, MOYENS et GRANDS). La salle d'activité a été répartie par niveau, des noms leurs sont attribués afin que les enfants puissent se repérer.

Rituel : - Passage aux sanitaires

9h15 : Fin de l'accueil

Début des activités

9h15 : - Appel des enfants

- Temps d'éveil (Chansons, contes, temps de paroles)

Rôle : L'animateur prépare son activité



9h45 : Présenter les activités de la matinée

Rituel : - Échanges avec les enfants sur leur journée...

11h45 : Fin de l'activité (l'animateur désinfectera chaque matériel utilisé)

Rôle : Les animateurs de chaque groupe accompagneront et réceptionneront les enfants aux sanitaires

Rituel : Les animateurs de chaque groupe accompagneront et déjeuneront avec les enfants en respectant les gestes barrières et la distanciation dans la mesure du possible.

12h00-13h30 : Fin du déjeuner

Rituel : Passage aux sanitaires et déplacement dans le calme par groupe

13h45 : Les animateurs proposent un temps calme (dessin, coloriage individualisé)

Pour le groupe des petits : début du dortoir (les lits seront espacés)

Rituel pour les petits : musique douce, histoire

14h00 : Début des activités

Rituel : - Les animateurs proposent des activités prévues dans le programme aux groupes des moyens et des grands.

- 1 animateur part en salle polyvalente, 1 animateur en salle d'activité et 2 animateurs dans la cour de récréation. Une rotation des activités est mise en place. Le matériel utilisé est désinfecté.

15h45 : Réveil du groupe des petits échelonnés et fin des activités des groupes des moyens et des grands (désinfection et rangement du matériel utilisé)

Rôle : - Préparer la salle du goûter (réfectoire cantine maternel en respectant la distanciation)



- Désinfecter et prendre la tablette, visiophone, le listing

Rituel : - Passage aux sanitaires par groupe en respectant la distanciation

Début de l'accueil

16h45 : Goûter

Rôle : - Pointer les enfants

- Présenter les activités du soir

Rituel : - Échanges avec les enfants sur leur journée...

17h15 : Fin du goûter :

Rôle : 1 animateur nettoie la salle après le goûter

Rituel : 3 Animateurs partent en salle d'activité par groupe afin de libérer le réfectoire cantine maternel 1.

- Proposition de petits jeux tels que : chansons, coloriages, jeux : jacques a dit...
- Passage aux sanitaires par groupe

17h30 : Début des activités

Rôle : répartition des agents dans la salle par groupe

Rituel : Déplacement dans le calme par groupe

18h30-19h15 : Fin des activités

Rituel : Désinfecter et ranger le matériel utilisé

- Synchroniser et désinfecter de la tablette

- Charger le visiophone et la tablette
- Vérifier la propreté des locaux utilisés
- Éteindre les lumières des locaux
- Vérifier les fermetures des portes de sécurité

ORGANISATION SANITAIRE PAUSE MERIDIENNE ELEMENTAIRE

La cour de récréation élémentaire à 11h20

- Arrivée échelonnée des enfants par classe avec l'enseignant à 11h30
- L'appel sera effectué par l'encadrant sous le préau et dans la cour de récréation sur leur emplacement par classe et par marquage au sol
- Après l'appel, l'encadrant se dirigera au réfectoire de la porte principale avec sa classe

Dans le réfectoire cantine

- Dépôt des affaires sur le porte manteau
- Lavage des mains par petit groupe en respectant la distanciation et les gestes barrières
- Placement des enfants en respectant la distanciation (1m) dans la mesure du possible, les agents d'animation sont en charge de placer les enfants par classe et de laisser une trace écrite de leurs placements. Les tables seront nominatives, des noms leurs seront attribués.
- Fin de repas du premier service : lavage des mains et déplacement par classe
- Les agents désinfectent les portes manteaux
- Les enfants du 1^{er} service ne croiseront pas les enfants du 2^{ème} service, la configuration de la structure permet de ne pas se croiser
- Arrivée du 2^{ème} service à 12h35
- Après l'appel, l'encadrant se dirigera au réfectoire de la porte principale avec sa classe
- Dépôt des affaires sur le porte manteau
- Lavage des mains par niveau en respectant la distanciation et les gestes barrières
- Placement des enfants en respectant la distanciation (1m) dans la mesure du possible
- Fin de repas du premier service : lavage et déplacement des mains par classe
- 13h20 : les enfants seront accompagnés par l'animateur par classe à l'entrée de l'école afin qu'ils se dirigent vers leurs classes en présence de leurs enseignants.

Dans la cour de récréation

La cour est répartie par classe dont les agents d'animation ont la charge.

Directrice d'accueil de loisirs Fontaine Bertin

MAGNIFIQUE. Laëtitia